

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Coordonnateur ULIS 2nd degré (Spécialisé et non spécialisé)



**ATTENTION : Plusieurs postes ULIS 2nd degré sont à pouvoir pour la rentrée 2021- 2022.
Lors de l'envoi de votre CV et lettre de motivation, veuillez INDIQUER le poste ou les postes
sur le(les)quel(s) vous souhaitez postuler via le formulaire ci-joint.**

En référence : - circulaire n° 2015-129 du 21 août 2015
- Décret n° 2017-169 du 10-2-2017 modifié ; arrêté du 10-2-2017 modifié ; arrêté du 10-2-2017 modifié

❖ Les missions du poste :

Exercer une mission d'enseignant spécialisé auprès des adolescents handicapés en s'appuyant sur les valeurs fondamentales du système éducatif, en recherchant pour chacun, les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires et sociaux, dans des contextes professionnels variés.

Le service hebdomadaire est celui d'un enseignant SEGPA (actuellement 21 h). Deux heures seront rétribuées par l'éducation nationale pour organiser des temps de coordination avec les différents partenaires du dispositif (internes ou externes).

❖ Compétences attendues :

- Bonnes capacités à communiquer avec différents partenaires (SESSAD, CMPP, AESH, vie scolaire, enseignants, personnels de direction, personnels sociaux, de santé, d'orientation...);
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général ;
- Avoir une expérience en tant qu'enseignant dans l'ASH ;
- Avoir de bonnes connaissances institutionnelles ;
- Avoir une connaissance experte des structures et dispositifs de l'ASH ;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif du 2nd degré (Fonctionnement institutionnel collège-lycée, Connaissances du rôle et des fonctions des différents personnels, Connaissance des programmes, Connaissance du parcours individualisé d'orientation de l'élève...)
- Posséder des connaissances spécifiques des différents handicaps et des adaptations pédagogiques, (connaissances actualisées) ;
- Maîtriser des compétences TICE ;
- Etre capable d'animer une réunion de coordination entre les différents partenaires.

❖ Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :

Formulaire à compléter et à joindre avec le CV et la lettre de motivation permettant de postuler et à transmettre par voie hiérarchique au secrétariat de l'ASH (ce.0420952g@ac-lyon.fr) et par voie électronique à la DIPER (ce.ia42-mouvindra@ac-lyon.fr).

❖ Conditions de recrutement :

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention du CAPA-SH ou 2 CA-SH option D ou C ou CAPPEI, module de professionnalisation enseigner en ULIS permet l'affectation à titre définitif ou à titre provisoire.

❖ Constitution de la commission d'entretien :

La composition ci-après est donnée à titre indicatif : l'inspecteur de l'éducation nationale ASH, un conseiller pédagogique ASH, un coordonnateur ULIS et un chef d'établissement.

Pour apprécier l'aptitude, la commission évaluera:

- la connaissance liée aux élèves en situation de handicap ;
- les connaissances didactiques et pédagogiques ;
- la capacité d'écoute et d'échange.

POSTE A PROFIL ULIS 2nd DEGRE DISPONIBLE A LA RENTREE 2021-2022 :

Formulaire à compléter et à joindre avec le CV et la lettre de motivation permettant de postuler et à transmettre par voie électronique (ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr).

Cocher le ou les postes sur le(s)quel(s) vous souhaitez postuler. Dans le cas où plusieurs postes seront cochés, le candidat classera ses vœux (1,2,3, ... à noter après le nom de l'établissement)

- ULIS COLLEGE HONORE D'URFE A SAINT ETIENNE ;
- ULIS COLLEGE JEAN ROSTAND – ST CHAMOND ;
- ULIS LYCEE ALBERT THOMAS – ROANNE ;
- ULIS L'ASTREE – BOEN SUR LIGNON ;